
COVID 19 – Flash Europe et International n°14

6 mai 2020



Point de situation au niveau français

Mesures en faveur des Français de l'étranger et concernant les investissements étrangers en France

▪ Mesures de soutien aux Français résidant à l'étranger

Le 30 avril, Jean-Yves Le Drian, Gérald Darmanin et Jean-Baptiste Lemoyne ont présenté le [dispositif de soutien mis en place en faveur des Français résidents à l'étranger](#).

Au total, 220 millions d'euros seront mobilisés en soutien sanitaire, social et éducatif pour faire face à la crise, auxquels s'ajoutent 20 millions déjà mobilisés pour faciliter le retour des ressortissants en déplacement temporaire à l'étranger depuis la mi-mars.

▪ Adaptation du dispositif de contrôle des investissements étrangers en France

[La DG Trésor a mis en ligne sur son site](#) les précisions suivantes concernant les deux mesures annoncées par Bruno Le Maire le 29 avril :

- ✓ L'inclusion pérenne des biotechnologies **dans la liste des technologies critiques couvertes par le contrôle IEF, a fait l'objet d'un** arrêté signé le 27 avril ([accessible ICI](#)).
- ✓ L'abaissement à 10% du seuil de détention des droits de vote d'une entreprise déclenchant la procédure. **Afin de ne pas porter une atteinte excessive à la capacité des entreprises de se financer sur les marchés**, ce contrôle renforcé va s'exercer selon les modalités suivantes :
 - Il ne concernera *pas les investisseurs européens* ;
 - Il devrait *prendre fin le 31 décembre 2020* ;
 - Il est envisagé que ce contrôle s'exerce selon *une procédure spéciale* : l'investisseur franchissant le seuil de 10% devra le notifier à la DG Trésor, le ministre de l'Economie et des Finances disposant alors de 10 jours pour décider si l'opération doit être soumise à un examen plus approfondi, sur la base d'une demande d'autorisation complète. Un tel examen pourra conduire à ne pas autoriser l'investisseur étranger à détenir plus de 10% des droits de vote de l'entreprise française sensible.

Une présentation en anglais du nouveau dispositif est [disponible ICI](#).



Point de situation dans l'Union européenne

La Cour de Karlsruhe interroge la légalité de la politique de la BCE

1/ La Cour constitutionnelle allemande interroge la légalité de la politique monétaire de la BCE

Dans son [arrêt](#) du 5 mai, la Cour de Karlsruhe demande à la BCE de justifier dans les trois mois que les objectifs monétaires poursuivis par le rachat massif de titres publics et privés (*quantitative easing*) depuis 2015 ne sont pas disproportionnés par rapport à leurs effets économiques et budgétaires.

Dans le cas contraire, la *Bundesbank* devrait alors cesser d'acheter des titres souverains de pays de la zone euro. Cela pourrait avoir des conséquences négatives sur les coûts d'emprunt de ces pays.

En réaction, la Commission a réaffirmé « *la primauté du droit de l'UE et le fait que l'arrêt de la Cour de Justice de l'UE [de décembre 2018 autorisant cette politique] s'impose à l'ensemble des juridictions nationales* ».

2/ Prévisions économiques du printemps 2020 : une récession profonde et inégale, une reprise incertaine

Malgré un arsenal complet de mesures nationales et européennes, les Etats membres seront confrontés à une récession profonde et une reprise incertaine en 2020.

Le PIB de la zone euro devrait enregistrer une contraction record de 7,75% en 2020, et croître de 6,25% en 2021. Tous les États ont été touchés, mais l'ampleur de la récession et de la reprise sera différente entre Etats.

Selon la Commission, la reprise dépendra de l'évolution de la pandémie dans chaque Etat, de la structure des économies ou encore de la reprise dans les autres États européens.

En [France](#), elle prévoit une baisse du PIB de 8,2% en 2020 et une hausse de 7,4% en 2021. Le taux de chômage pourrait atteindre 10,1% d'ici fin 2020. Le déficit public devrait atteindre 10% du PIB et la dette 116,5%.

3/ Les 27 ministres du Travail échangent sur la nécessaire dimension sociale de la sortie de crise

Lors d'un deuxième [Conseil EPSCO](#) (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) depuis le début de la pandémie, les ministres ont réitéré leur soutien à l'instrument temporaire de réassurance chômage SURE, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} juin.

Ils ont également insisté sur l'importance de mieux prendre en compte les travailleurs frontaliers et saisonniers, aujourd'hui en grande difficulté.

Parmi les pistes pour doter la sortie de crise d'une forte dimension sociale : assurer un revenu approprié aux chômeurs, mettre en œuvre les priorités du socle européen des droits sociaux et la garantie jeune ou encore flécher l'action européenne sur les compétences.

4/ Les Etats membres tentent de coordonner le développement de leurs applications de traçage

Les 27 ministres des Télécommunications [ont échangé](#) sur la contribution des nouvelles technologies à la lutte contre la pandémie de Covid-19 et à la relance.

Thierry Breton a rappelé l'importance d'adopter une approche européenne sur ces applications et de développer des outils interopérables entre les frontières, mais aussi entre systèmes d'exploitation.

Le secrétaire d'État au Numérique, Cédric O, a annoncé l'intention de la France de ne pas recourir à *Apple* et *Google* pour son application *StopCovid*. Celle-ci devrait être opérationnelle le 2 juin.

Le Parlement européen échangera sur ces applications lors de sa session plénière du 13 mai.

5/ Les 27 ministres des Transports s'organisent pour rétablir les services de transport

Lors d'un nouveau [Conseil Transport](#), les ministres ont insisté sur la nécessaire harmonisation des mesures sanitaires entre Etats membres. L'UE doit aussi se coordonner avec ses partenaires internationaux à cet égard. Des lignes directrices par moyen de transport seront présentée à la mi-mai.

Sur le transport routier, les ministres ont soutenu le maintien des « *voies vertes* » aux frontières intérieures.

Certains ont insisté sur l'importance d'investir dans les projets ferroviaires, en lien avec le *Green Deal*.

Sur l'aérien, il a été mentionné la nécessité de poursuivre, malgré la crise, les travaux initiés pour mettre en place le système de compensation d'émissions CORSIA et le ciel unique européen. Certains ministres ont soutenu le conditionnement des aides d'Etat au respect de critères environnementaux.

6/ La Commission organise une conférence mondiale sur la réponse au Covid

Cette [conférence](#), organisée à l'initiative de la France et de l'OMS, a permis d'enregistrer 7,4 Mds d'euros de promesses de dons. Elle a réuni 60 chefs d'Etat ou de gouvernement, ONG et fondations et a marqué le début d'un marathon mondial de levée de dons qui s'achèvera fin mai.

Ces fonds aideront au développement d'outils de diagnostic, de traitements et de vaccins contre le coronavirus, ainsi que leur distribution dans le monde entier.

A noter l'absence à cette conférence des Etats-Unis, de la Russie ou encore de l'Inde.

Les derniers développements chez nos partenaires



Le 6 mai, le gouvernement et les Länder ont précisé les prochaines étapes du déconfinement. La responsabilité de l'assouplissement des mesures sera désormais confiée aux Länder, qui pourront élaborer leurs propres plans.

Tous les magasins, quelle que soit leur taille, seront autorisés à rouvrir s'ils respectent des mesures strictes d'hygiène et de distanciation sociale (« *un seul client par 20m²* »). Retour à l'école par étapes jusqu'aux vacances d'été. L'interdiction des grands événements publics (festivals, rencontres sportives) restera en vigueur jusqu'à la fin du mois d'août. Les visites dans les maisons de retraite seront autorisées.

Afin de prévenir une deuxième vague, le gouvernement recommande de réimposer des restrictions si le nombre de nouvelles infections devait dépasser 50 pour 100 000 habitants au cours des sept derniers jours, dans une région ou une ville donnée.

Le gouvernement introduit une réduction temporaire de la TVA dans les restaurants (de 19% à 7% jusqu'à fin juin 2021). Cela ne s'applique qu'aux aliments, pas aux boissons. Le projet de loi prévoit aussi d'exonérer partiellement de l'impôt toutes les subventions des employeurs pour le travail à court terme jusqu'à la fin de 2020.

L'Institut de recherche Ifo prévoit une contraction de l'économie allemande de 6,6% en 2020. Elle a déjà diminué de 1,9 % au T1 2020 et devrait se contracter de 12,2% au T2 2020. Il prédit une relance d'une grande partie des secteurs à partir du T3 2020, à mesure que les mesures de confinement seront progressivement assouplies.



Le 4 mai, le secteur manufacturier, de la construction et du commerce de gros ont pu reprendre leur activité en respectant les protocoles sanitaires. Les masques doivent être portés dès que les règles de distanciation sociale ne peuvent être garanties.

Prochaine étape : possible réouverture des magasins, musées et librairies le 18 mai.

D'après la Commission, le PIB chuterait de 9,5% en 2020, l'inflation serait de -0.3% et le chômage de 11,8 %. Le déficit public atteindrait 11,1 % du PIB et la dette 158,9%.



Boris Johnson a promis un plan de déconfinement la semaine du 11 mai.

Nouveau dispositif de prêts aux PME garantis à 100% jusqu'à 25% du chiffre d'affaires et entre 2 000 et 50 000 livres, sans intérêt pour les douze premiers mois.



Le gouvernement a présenté un plan de déconfinement en 4 étapes, qui se déclinera par province selon la situation sanitaire. Le télétravail reste privilégié jusqu'à la mi-juin. La réouverture des écoles devrait avoir lieu en septembre.

Le Congrès a approuvé à l'unanimité la création d'une Commission parlementaire de Reconstruction économique et sociale.

400 000 PME et indépendants ont bénéficié d'un report des impôts (2,3 Mds d'euros).

Le PIB a chuté de 5,2% en T1 2020. 357 500 emplois à temps plein ont été détruits.



Impact économique :

- Les bénéfices des entreprises du secteur industriel chutent de 36,7 % au T1 2020. Les bénéfices des entreprises d'Etat ont chuté de 45,5 % au T1 2020, contre 29,5 % pour les entreprises privées.
- Les indices des directeurs d'achats (PMI) pour le mois avril confirment la stabilisation de la production :
 - o Indice PMI du secteur manufacturier : 50,8.
 - o Indice PMI non manufacturier : 53,2.
- Les résultats pour les exportateurs sont plus inquiétants : chute à 33,5 contre 46,4 en mars.

Déconfinement :

- Baisse du niveau d'alerte épidémique à Pékin depuis le 30 avril : les visites de proches et les rencontres entre amis sont autorisées, réouverture progressive des musées et des bibliothèques, fin de l'obligation de quarantaine pour les personnes venant de régions à faible risque épidémiologique. Certaines activités restent interdites (ex : accès aux installations sportives). Des contrôles demeurent à l'intérieur de la municipalité ainsi qu'en provenance d'autres provinces.
- L'Administration de l'Aviation Civile oblige les compagnies aériennes à faire de la vente individuelle de billets d'avion pour les vols internationaux pendant la période épidémique, afin de contrôler l'évolution des prix.
- La Chine aurait exporté 10,1 Mds USD de matériel médical ces deux derniers mois selon l'Administration générale des douanes : 27,8 Mds de masques, 130 millions combinaisons de protection et 73,4 millions de kits de test.



Impact économique et social :

- 32,2 millions d'Américains se sont inscrits au chômage ces 6 dernières semaines.
- Chute de 4,8 % du PIB au T1 2020, la plus forte depuis 2008.
- La consommation des ménages a baissé de 7,6% (16,1% pour les biens durables).
- Point positif, les dépenses dans la construction ont augmenté de 0,9 % en mars. Les chantiers n'ont pas eu un traitement uniforme à travers le pays : fermés par les Etats de New York et de Washington et la Pennsylvanie, mais considérés comme « essentiels » en Californie, dans l'Illinois ou au Texas. Les restrictions sont maintenant levées très largement, mais l'avenir s'annonce difficile.

Réponse à la crise :

- Le Secrétaire au Trésor, Steve Mnuchin, a annoncé son intention d'emprunter 3 000 Mds de \$ d'ici fin juin pour financer les plans d'aides mis en place par le Congrès et l'administration. Le Congrès a autorisé en 6 semaines les mêmes dépenses qu'en 5 ans pendant la crise financière.
- Les fonds destinés aux collectivités locales (150 Mds) sont épuisés. Les élus envisagent de débloquer des fonds supplémentaires sur la base de critères dont la définition suscite des désaccords entre Républicains et Démocrates.
- Les lignes directrices en matière de distanciation sociale au niveau fédéral ont expiré le 30 avril et ne sont pas prolongées. La charge d'établir ces lignes revient désormais aux Etats. Une trentaine d'Etats autorisent la reprise d'activités.